

CONDITIONS DE VIE - Fiche 15 : Revenus des ménages

Indicateurs

Revenu médian par unité de consommation

Dispersion du revenu

Part des ménages imposés

Revenus salariaux par CSP

Taux de pauvreté

Part des bénéficiaires des principaux minima sociaux

Part des bénéficiaires du RSA dans la population de 15 à 64 ans

Part des allocataires CAF pour lesquels les prestations constituent la totalité des revenus

Part des ménages dont les revenus dépendent à 50 % et plus, et à 100 % des allocations (tous types confondus)

Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire

Part des retraites et pensions dans le total des revenus

Revenu médian par unité de consommation des ménages âgés

Part des allocataires du minimum vieillesse parmi les personnes de 60 ans et plus

Un niveau de vie plutôt confortable et égalitaire

- La population du Loir-et-Cher bénéficie d'un **niveau de vie plutôt confortable** : en 2009 le **revenu médian est très proche du niveau national**, le situant au **33^{ème} rang** des départements métropolitains.
- **Il se place au 1^{er} rang** des départements présentant une taille et une structure économique comparables. Au sein de la région, l'Indre-et-Loire, le Loiret et l'Eure-et-Loir, qui bénéficient de la présence d'une forte population de cadres et professions dites supérieures, ont un niveau plus élevé.
- Ces positions se retrouvent logiquement pour la part des **ménages imposés (58 %** en 2009 en Loir-et-Cher).
- On décèle également une **moindre disparité entre les revenus** que dans d'autres territoires ; le département se classe au **18^{ème} rang** pour cet indicateur (écart inter-déciles) et au deuxième rang pour les deux échantillons de comparaison.
- Au sein même du département les écarts entre territoires sont toutefois importants : le revenu médian des Collines du Perche est inférieur de 18 % à celui du Pays de Chambord.
- **Le salaire annuel moyen (18 563 euros en 2009** - 21 108€ pour les hommes, 16 019 € pour les femmes) est un peu inférieur à la moyenne de la France de Province (- 1,7 %). L'écart est plus important avec la moyenne régionale (- 3,5 %) et davantage encore avec l'ensemble du pays (- 8,3 %).
- **Les écarts** avec les territoires de référence sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Ils sont **plus forts pour les cadres**. Inversement, les **ouvriers** (surtout non qualifiés) perçoivent un **salaire supérieur**.

Une faible proportion de ménages en situation de pauvreté

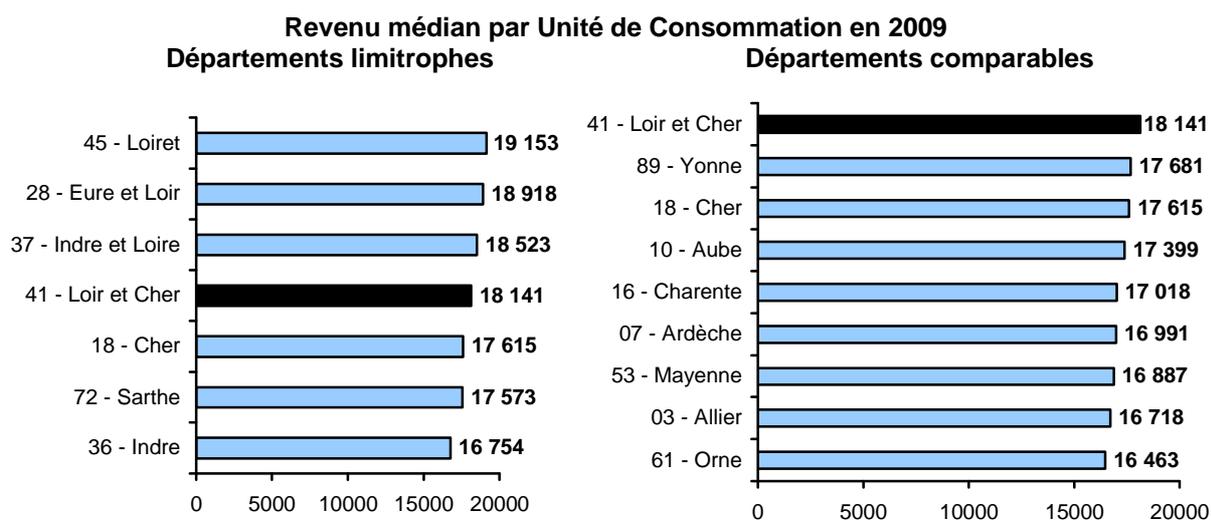
- Le Loir-et-Cher connaît proportionnellement **moins de situations de pauvreté**. 11,5 % de ses ménages vivent sous le seuil de pauvreté (13,5 % pour la France). Il occupe le **22^{ème} rang** national et est bien placé dans les deux échantillons (1^{ère} place pour les départements de taille et structure économique comparables). De surcroît, le **taux de pauvreté augmente moins vite** qu'en moyenne nationale.
- Le même constat se retrouve, de façon atténuée, s'agissant des principaux **minima sociaux** qui bénéficient à **5,6 % de la population âgée de 15 à 64 ans**, une **proportion moindre qu'ailleurs**,

en particulier dans les départements de structure similaire. Pour les bénéficiaires du **RSA**, la proportion est plus faible (4,7 %).

- Pour cet indicateur comme pour d'autres sur le même sujet (part des allocataires CAF pour lesquels les revenus proviennent à 100 % des prestations, part des bénéficiaires du RSA), le Loir-et-Cher se situe **entre le 37^{ème} et le 40^{ème} rang** (la part la plus élevée de ces classements correspondant au 96^{ème} rang).
- En Loir-et-Cher **9 500 ménages** ont des revenus **dépendant à 50 % et plus** des allocations (tous types confondus) en 2011, soit **6,6 %** de l'ensemble des ménages (Centre : 7,4 %, France : 8,8 %). Il se place au **16^{ème} rang** des départements français (ordre croissant des taux) et est situé en tête ou en 2^{ème} position des 2 échantillons de comparaison. Le département se situait déjà au 16^e rang 10 ans plus tôt, avec un peu moins de 7 200 ménages concernés.
- Il est à peine moins bien placé pour la part de ménages dont les ressources sont constituées à 100 % des prestations CAF (22^e rang) mais les écarts avec les autres territoires de référence sont moindres. **Plus de 5 500 ménages** sont **entièrement dépendants des prestations CAF**, soit 3,9 % de l'ensemble des ménages (région Centre : 4,3 %, métropole : 5,2 %).
- **Le Loir-et-Cher compte 18 186 bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2010. 5,6 %** de l'ensemble de la population (Centre : 5,7 %, France métropolitaine : 6,0 %). Il se situe au **55^{ème} rang** des départements français (rang 1 : plus faible taux).

Un poids important des pensions et retraites dans les revenus

- La proportion élevée de population âgée pèse lourdement sur la structure des revenus dans lesquels les **pensions et retraites** prennent une place importante : **29,9 %** des revenus fiscaux en Loir-et-Cher en 2009. C'est 5,4 points de plus qu'en France métropolitaine (24,5 %). Cette proportion atteint ou dépasse 35 % dans 4 communautés de communes ; elle est plus faible en Beauce.
- A contrario, la part des **salaires** (58,2 % du revenu total contre une moyenne de 64 %) est faible.
- La part des bénéfices et des revenus du patrimoine est sensiblement équivalente à celle de la France de province (autour de 6 %).
- Globalement, les **ressources des personnes âgées** du département semblent se situer à un **bon niveau**. Le classement est sensiblement le même que pour l'ensemble de la population (32^{ème} rang national).
- Cette observation est confirmée par la **très faible proportion des allocataires du minimum vieillesse** au sein des 60 ans et plus : 1,9 %, alors que la moyenne pour la France métropolitaine est de 3,5 %. Le Loir-et-Cher se situe au **2^{ème} rang** national (la part la plus élevée correspond au 96^{ème} rang).

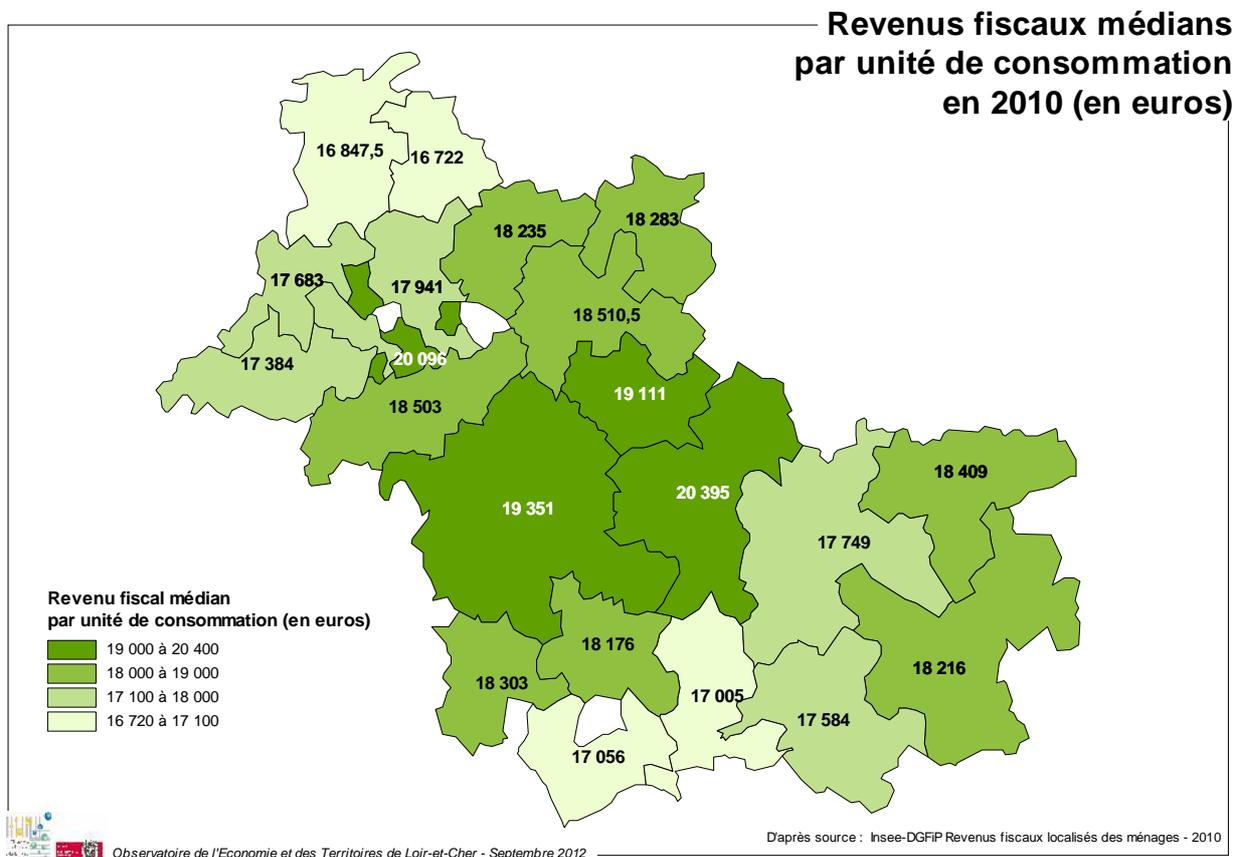


Départements présentant une taille et une structure économique proches du Loir-et-Cher

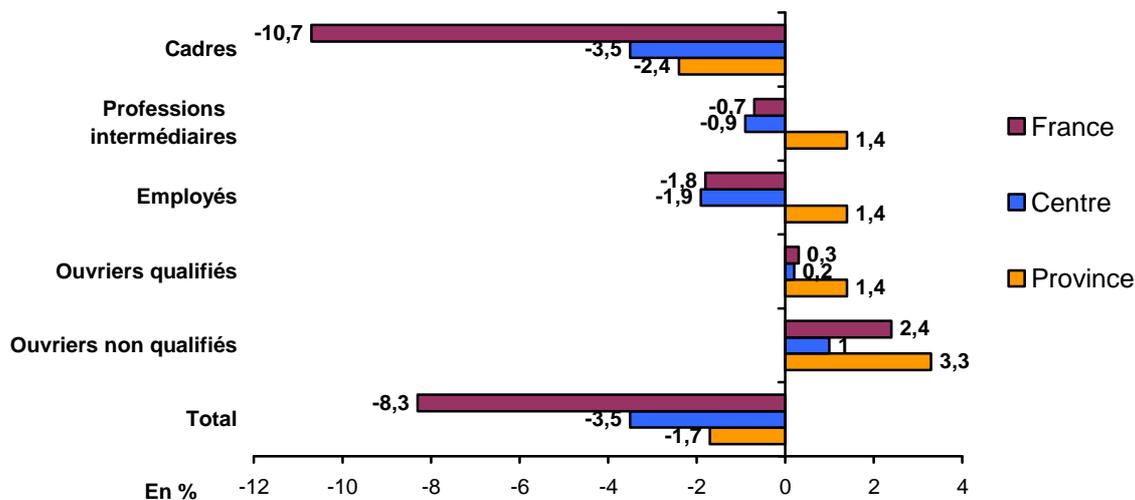
D'après sources : Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages

Nb : une modification importante est intervenue en 2006 dans la présentation des revenus ; aucune évolution de longue période ne peut donc être calculée.

La **médiane** du revenu fiscal par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC (unité de consommation) inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une **mesure du revenu corrigé par unité de consommation** à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

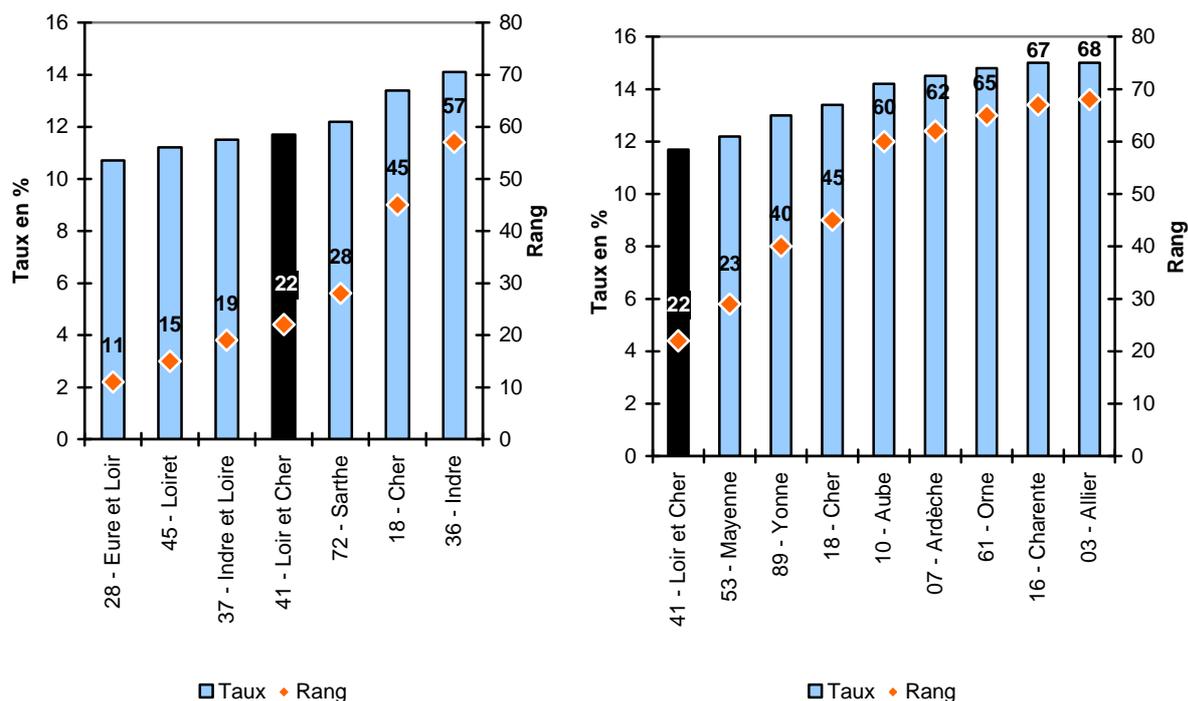


Ecarts de salaires entre le Loir-et-Cher et les territoires de référence en 2009 selon la catégorie socioprofessionnelle



D'après sources : Insee-DADS

Taux de pauvreté en 2009 et rang des départements



Départements présentant une taille et une structure économique proches du Loir-et-Cher

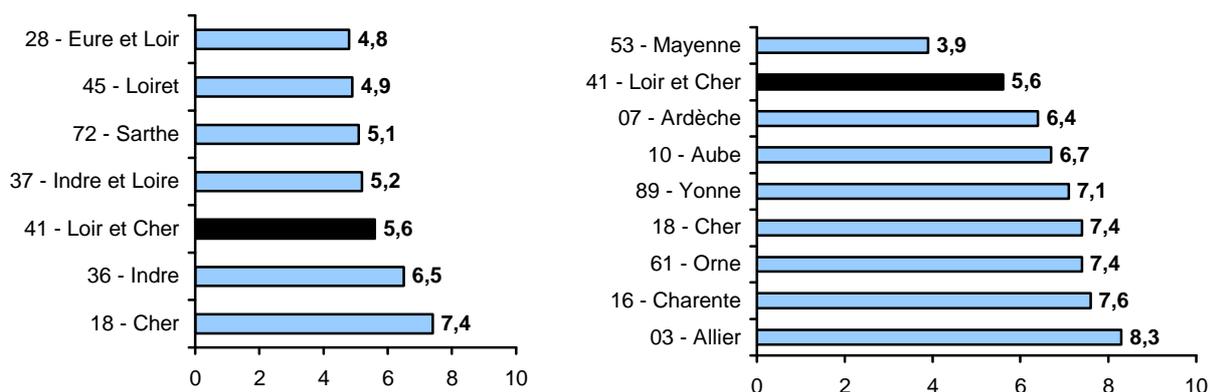
D'après source : INSEE-Revenus disponibles localisés

Taux de pauvreté : il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté.

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Seuil de pauvreté : il est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population d'un territoire. Eurostat et les pays européens utilisent en général un **seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie**. C'est ce seuil qui est utilisé pour RDL 2009, sauf indication contraire (954 euros / mois pour une personne seule en 2009 en France).

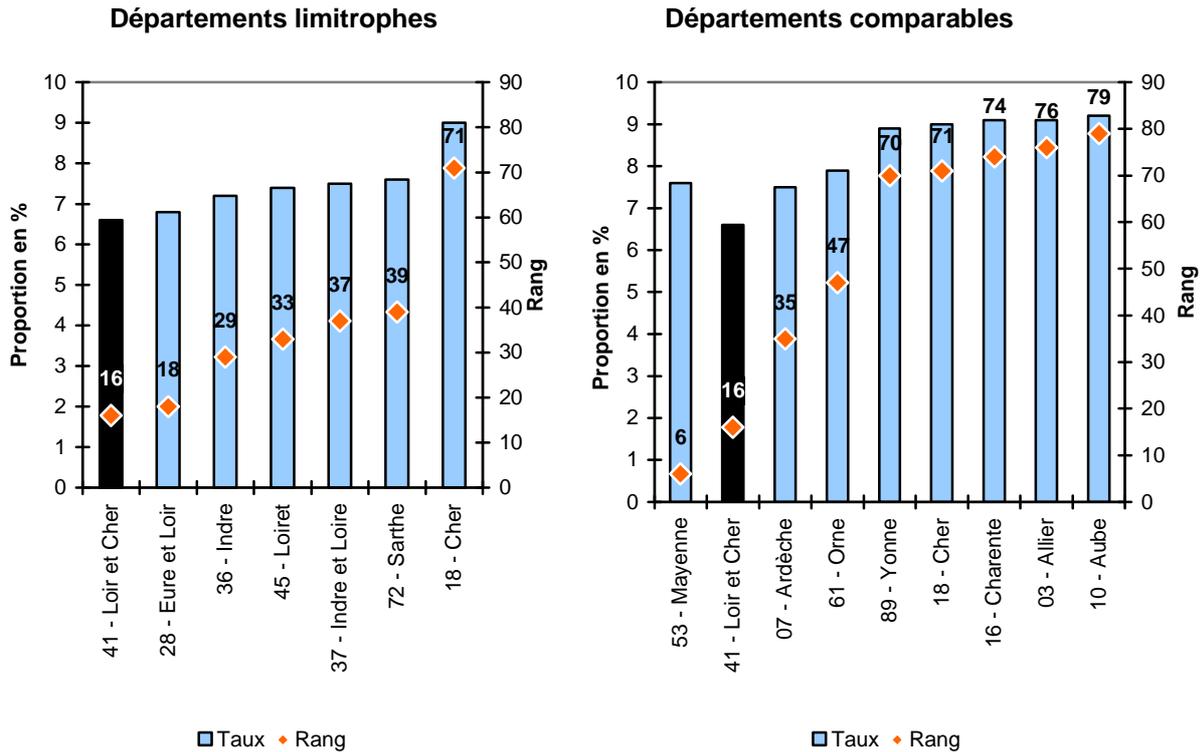
Part des bénéficiaires des principaux minima sociaux parmi les 15 – 64 ans en 2009



Départements présentant une taille et une structure économique proches du Loir-et-Cher

D'après sources : CNAF, MSA, Pôle emploi ; INSEE

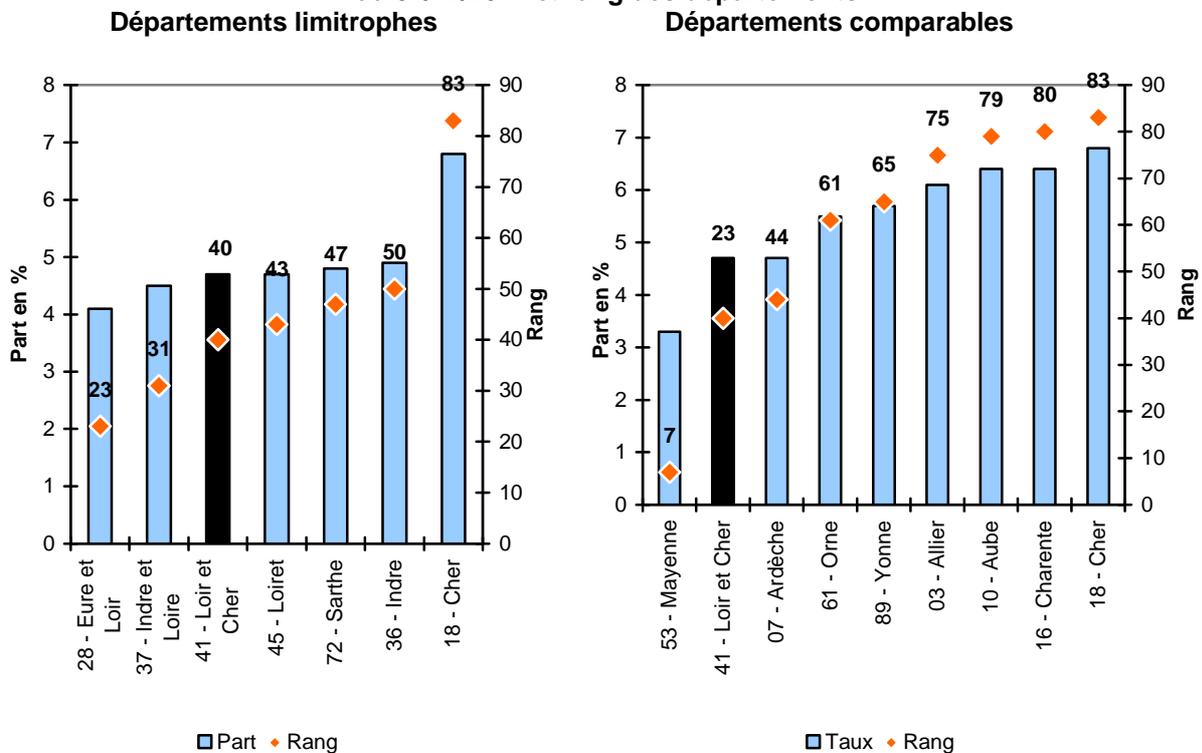
Nombre de ménages dont les ressources sont constituées à 50 % des prestations CAF en 2011 et rang des départements



Départements présentant une taille et une structure économique proches du Loir-et-Cher

D'après sources : DREES, CAF, INSEE

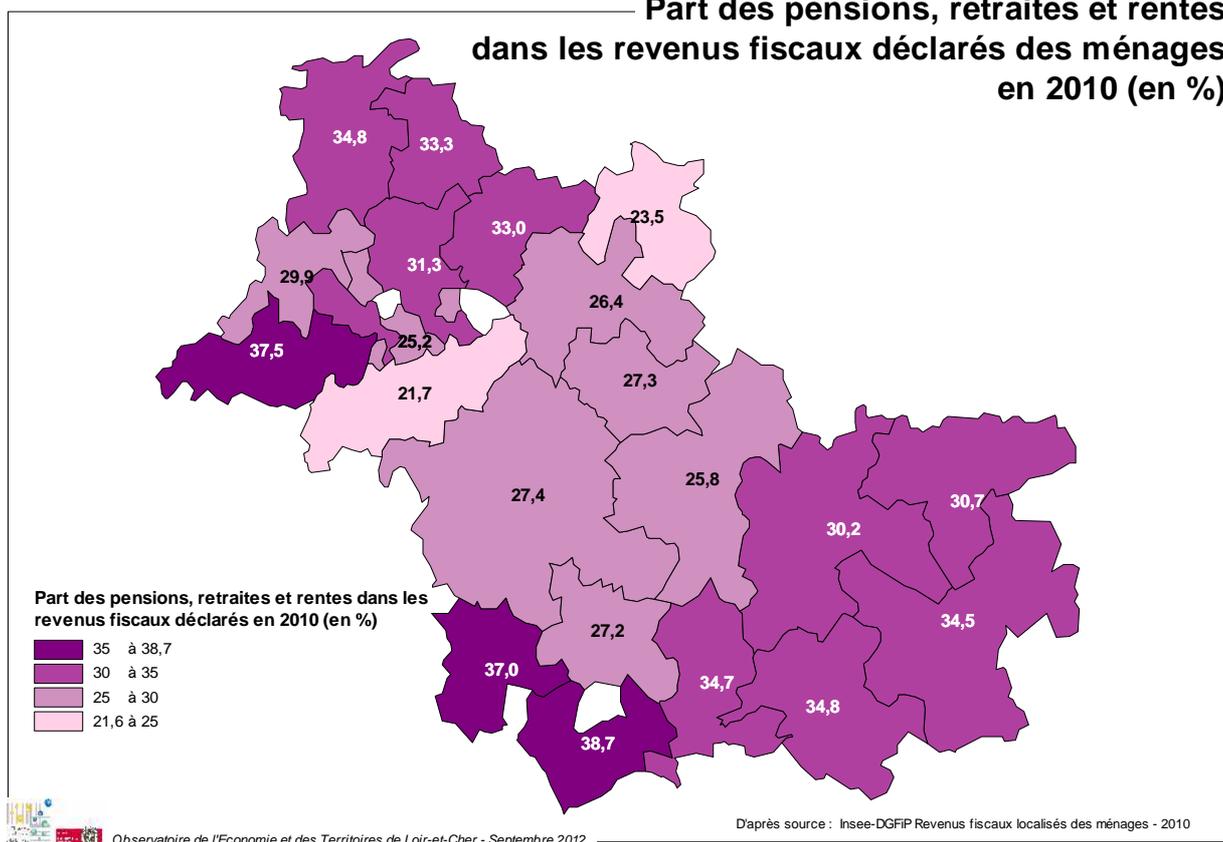
Part des bénéficiaires du RSA (allocataires + conjoints) dans la population de 15 à 64 ans (en %) au 31/12/2011 et rang des départements



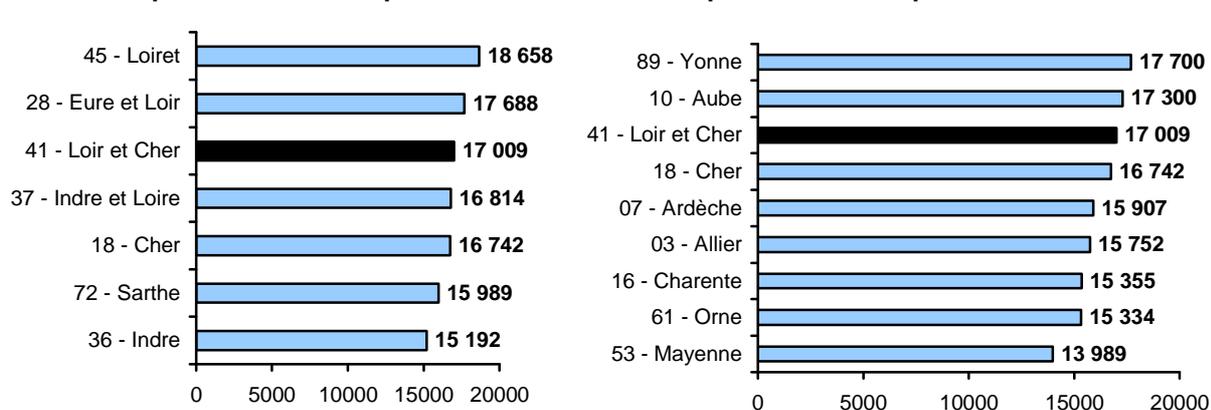
Départements présentant une taille et une structure économique proches du Loir-et-Cher

D'après sources : DREES, CAF, INSEE RP 2009

Part des pensions, retraites et rentes dans les revenus fiscaux déclarés des ménages en 2010 (en %)



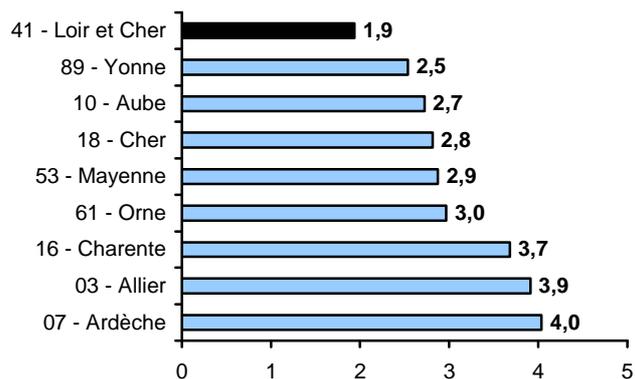
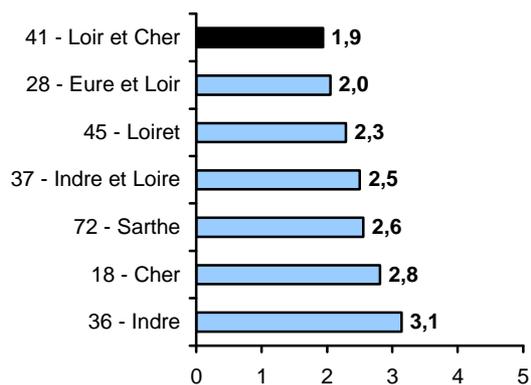
Revenu médian par unité de consommation des ménages âgés en 2009



Départements présentant une taille et une structure économique proches du Loir-et-Cher

D'après sources : Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages

Allocataires du minimum vieillesse parmi les 60 ans et plus en 2009



Départements présentant une taille et une structure économique proches du Loir-et-Cher

D'après sources : FSV (Fonds Solidarité Vieillesse) et DREES ; INSEE